

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr
Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Coordonnateur du groupement de commandes : Fourniture, montage et réparations des pneumatiques pour le service parc automobile

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Commune membre : Saint-Gauzens

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre : Fourniture, montage et réparations de pneumatiques pour le service parc automobile

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : Le territoire de l'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV principal :

lot n°1 : CPV principal : 34351000-2 Pneus pour charges légères et 34351100-3 Pneus pour voitures

lot n°2 : CPV principal : 34352100-0 Pneus pour camions

lot n°3 : CPV principal : 34352300-2 Pneus pour véhicules agricoles

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Véhicules légers ou utilitaires

Lot n°2 Véhicules poids lourds

Lot n°3 Véhicules agricoles ou spécialisés

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre prend effet à compter du 21 mars 2023 pour une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- **Capacité économique et financière :** Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'intervention pondéré à 10 sur 100 points.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 60 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 30 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Fiche technique pour les produits proposés pondéré à 25 sur 30 points.
 - 3.2. Sous-critère Modalité de prise en compte de l'environnement pondéré à 5 sur 30 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 22-30-AOF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2023

Date limite de réception des offres : 08/02/2023 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV
BP 7007
31068 Toulouse CEDEX 07

Tél: 05.62.73.57.57

Fax : 05.62.73.57.40

Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr